



Rédaction et Edition :
Mairie de Pencran



Les vœux du maire

Samedi 3 janvier, la Municipalité avait invité toute la population pencranaise, les chefs d'entreprises, les présidents d'associations à venir prendre le pot du nouvel an à la salle polyvalente. Vous avez été plus de 200 personnes dont quelques nouveaux résidents, invités personnellement, à venir rencontrer et dialoguer avec les élus, les anciens Pencranais, les membres des associations. Ces échanges favorisent et facilitent l'intégration dans la commune.

D'après le recensement complémentaire de fin 2007, Pencran compte actuellement 1913 habitants. J'avoue ne pas pouvoir mettre un nom sur tous les visages des nouveaux résidents mais au fil des passages en mairie, lors des manifestations locales organisées par les associations, aux allées et venues à l'école, à la garderie ou au cours des visites de quartiers, je comble petit à petit cette lacune.

En 2008, la nouvelle municipalité a ouvert et traité des dossiers lourds concernant les jeunes, c'était une promesse électorale.

Le premier a été le CEJ, soit le contrat enfance jeunesse, qui remplace le contrat temps libre arrivé à expiration. De nombreuses réunions avec la CAF, la MSA, la PMI, Jeunesse et Sports ont permis d'élaborer, de composer et de finaliser le CEJ pour quatre années 2008/2011. La signature interviendra le 16 janvier prochain.

Les axes de travail retenus sont : la

garderie périscolaire, le foyer des jeunes, le jardin d'enfants, l'accueil de loisirs sans hébergement, le relais parents assistantes maternelles, la formation BAFA.

Le second en découle, c'est la construction d'un nouveau bâtiment, pour le fonctionnement de ces différents services. Dénommé « espace multi-générationnel » du fait que les aînés y auront également leur place (avec salle de réunion et allées de pétanque). Nous avons confié une mission à la DDE pour élaborer le projet. Les bases de ce projet viennent d'être passées en revue en toute fin d'année par les commissions jeunesse et bâtiments.

Par ailleurs, l'été dernier à Keranna et dans la cour de l'école, 2 aires de jeux ont été créées et sont très utilisées.

Les projets 2009 :

- la conception de la salle multi-générationnelle avec pose de la première pierre,
- l'approbation des lotissements en cours d'instruction,
- le démarrage d'importants travaux sur l'église,
- une réflexion sur le site Rolland,
- l'intégration du PLH dans le PLU, la réfection de la VC1 après malfaçons,
- la poursuite des réunions de quartiers.

Quant aux forces vives :

Directrices et Directeurs d'entreprises installées sur la commune, la crise économique qui sévit freine et ralentit sans doute quelque peu vos projets. Mais vous êtes des battants,

votre professionnalisme, votre persévérance, votre courage à toute épreuve vous permettront malgré tout de prospérer. Vous n'en sortirez que plus forts.

- Pour vous Mesdames et Messieurs les Présidents et membres des Associations de Pencran, nous savons tous que vous consacrez un temps important pris sur vos loisirs à toujours développer, promouvoir, former, encadrer les jeunes, et les moins jeunes dans les disciplines qui leur sont chères. Cela mérite bien toutes nos félicitations. Je reviens sur l'idée évoquée lors du calendrier des associations... Pourquoi pas un Forum cette année ? c'est à creuser...

La sécurité : nous y attachons une importance capitale. A l'entrée de chaque lotissement, nous avons posé un panneau de limitation à 30 km/h, « attention à nos enfants ». De plus, un comptage effectué à l'entrée du bourg fin octobre nous indique que 2600 à 3000 véhicules traversent le bourg du lundi au vendredi, mais que 35 % de ces véhicules roulent à plus de 60 km/h ; donc **vitesse, encore et toujours vitesse...** Je terminerai en vous demandant de **lever le pied pour la sécurité de tous.**

Les Adjoints,
Les Conseillers,
Les Employés,
Les membres du CCAS,
Se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2009 à vous et aux êtres qui vous sont chers.

Jean CRENN

B
o
n
n
e
a
n
n
é
e

2
0
0
9

DATES A RETENIR

10 janvier : USP : Goûter des jeunes à 16h à la salle polyvalente.
17 janvier : CLUB DES AINES : Assemblée générale à 11h
24 janvier : TENNIS DE TABLE – BADMINTON : goûter

25 janvier : APE – ECOLE : loto-jackpot, après-midi
31 janvier : SENTIERS DE PENCRAN : Assemblée générale à 11h
31 janvier : COMITE DES FETES : jeux inter-quartiers à 20H30

SOMMAIRE

LA MAIRIE COMMUNIQUE

• ETAT CIVIL • URBANISME

ECOLE

CONSEIL MUNICIPAL

VIE ASSOCIATIVE

• USP • GYM/CLUB

• FOYER TY MENEZ

• SENTIERS DE PENCRAN

• COMITE DES FETES

• PENCRAN ARTS ET LOISIRS

• FNACA • APE

DIVERS

LE SAVIEZ-VOUS ?

DATES DE PRESENCE DU MAIRE EN MAIRIE :

Du lundi au samedi : de 9h à 12h

Mardi et jeudi : de 14h à 18h

Il reçoit sur rendez-vous :

Mardi, jeudi et samedi : de 9h à 11h

Permanence des adjoints :

Lucien VIGOUROUX :

Présent : Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Chantal GOUEZ :

Enfance & Jeunesse : sur RDV

Roseline EMILY :

CCAS - Information : sur RDV

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Du lundi au jeudi : 8h30 – 12h
et 13h30 – 17h30

Le vendredi : 8h30 – 12h
et 13h30 – 16h30

Le samedi : 9h00 – 12h

Tél. : 02 98 85 04 42

Site internet : pencran.fr

E-mail : mairie.pencran@wanadoo.fr

LA MAIRIE COMMUNIQUE

ETAT CIVIL

Décès : Jean-Louis LE TUAL, 51 ans, foyer de Ty Menez, décédé le 23 décembre 2008
Jean ROLLAND, 88 ans, doyen des hommes, Keroullé, décédé le 4 janvier 2009

URBANISME

Déclarations de travaux accordés :

BOSSARD Gabrielle, 12 Kernevez, ravalement et chauffe-eau solaire

JAFFREDOU Joseph, 15 Kermaria, clôture

CABON Benoît, 48 rue des Bruyères, clôture et abri de jardin

TOULHARHOAT Alain, 9 Kerlois, clôture

PERRAMANT Aline, Runaher, embellissement construction existante

CAROFF Yves, 11 Kermalguen, clôture

VIGOUROUX André, Keroullé, lotissement

ETAT CIVIL 2008

Naissances : 23 (10 filles, 13 garçons)

Mariages : 5

Décès : 9 (3 femmes, 6 hommes)

Nous vous rappelons que les numéros de rues, à mettre sur les maisons, sont disponibles en mairie.

Recensement des jeunes – parcours citoyen (filles et garçons) :

Les jeunes nés en **janvier 1993** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans, et au plus tard le dernier jour du trimestre d'anniversaire. Se munir du livret de famille.

L'**attestation** qui sera délivrée est **exigée** pour l'inscription aux examens, concours, permis de conduire.

La Mairie est régulièrement saisie de doléances concernant les chiens en divagation. Il est rappelé à tous les propriétaires de chiens qu'ils doivent tenir leurs animaux attachés et, qu'en tout état de cause, ils sont responsables des dégâts que ceux-ci peuvent causer.

Par respect pour les riverains, les personnes promenant leurs chiens dans les quartiers sont priées de veiller à la propreté des endroits où elles passent en prenant soin de ramasser les excréments de leurs animaux.



Les inscriptions à l'école des enfants nés en 2007 pour la rentrée 2009 se font à la mairie : se munir du carnet de santé et du livret de famille.

Analyse d'eau

Prélèvement effectué le 24 novembre 2008
Nitrates (NO3) : 31 mg/l. Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

ECOLE

MATERNELLE

Les enfants de la petite section sont allés le 1^{er} décembre à Huelgoat visiter l'arboretum avec leur institutrice Marie LE HENO. Ils ont pu voir les œuvres d'Anne Marie CADOU DAL, qu'elle crée à partir d'éléments naturels : pieuvre, danseuse, maison, phormium, chemin de mousse, fenêtre, rideau de feuilles, etc. .



L'artiste est ensuite venue à l'école le 8 décembre et chacun des élèves a réalisé un tableau végétal.



NOËL - APE

Juste avant de partir en vacances, les enfants de l'école ont reçu la visite du Père Noël qui a été une nouvelle fois très généreux. Il est reparti avec les dessins des enfants de maternelle non sans avoir écouté leurs chansons.



Conseil Municipal du vendredi 19 décembre 2008 – 18h

La séance s'est tenue sous la présidence de M. Le Maire.

Absent : M. Jacques LE FUR, excusé, a donné procuration à M. Lucien VIGOUROUX. Secrétaire : Régine PINVIDIC.

Présentation du Contrat Enfance Jeunesse :

Chantal GOUEZ présente le nouveau CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) qui se substitue au contrat enfance temps libre. Il concerne les enfants de 0 à 17 ans et démarre au 01/01/2008. Il est signé pour une durée de 4 ans, et fait l'objet d'une réflexion intercommunale entre 10 communes. La commune de Pencran était signataire d'un contrat temps libre (2005-2007) pour les actions suivantes : garderie périscolaire municipale, CLSH de la MPT de Landerneau, animation ados de la MPT. Suite à une réflexion de la commission Enfance et Jeunesse, compte-tenu de la forte évolution démographique depuis ces dernières années (hausse de la population de 52% depuis 1999), de l'évolution des naissances depuis 2004 et les prévisions d'urbanisation, la commission propose dans le cadre du CEJ :

- *Le développement de la capacité de la garderie périscolaire* : en raison de l'augmentation régulière des effectifs. Les locaux sont actuellement trop petits et les conditions de surveillance mal adaptées.

- *La création d'un jardin d'enfants de 16 places* : la réforme de l'Education Nationale tend à supprimer l'accueil des moins de 3 ans dans les écoles ; les places chez les assistantes maternelles sont saturées et une forte augmentation démographique oblige à repenser l'accueil de la petite enfance sur la commune.

- *La création d'un accueil de loisirs de 15 places* : la forte croissance de la population jeune, une demande suite au questionnaire distribué récemment, l'ALSH de Landerneau qui ne prendra plus les enfants de Pencran au 01/01/2009, amènent à la proposition d'ouverture d'un ALSH pour les mercredis et vacances scolaires en partenariat avec la MPT.

- *L'augmentation des heures d'animation jeunesse* : Le foyer des jeunes a été remis en état et réouvert en novembre 2008. Il y a une demande d'augmentation des horaires d'ouverture en lien avec la MPT.

- *Le Relais Parents Assistantes Maternelles* : mise en relation de parents et assistantes maternelles, développer le mode de garde individuelle et contribuer à sa professionnalisation, proposer un service de proximité, une mise en place de permanences d'accueil, de permanences téléphoniques, proposition de temps d'activités pour les assistantes maternelles et les parents.

- *La formation BAFA* : proposer une formation BAFA au personnel communal qui le souhaite afin de permettre une plus grande qualification des personnes encadrant les enfants à l'école et à la garderie, possibilité d'accéder à l'encadrement des enfants en centre de loisirs. Le Conseil municipal donne l'autorisation au maire de signer le contrat Enfance Jeunesse 2008-2011. Pour : 19.

Participation Voiries et Réseaux :

Lors du dernier Conseil municipal, la délibération sur la mise en place de la PVR a été validée, il restait à se prononcer sur son exonération éventuelle pour les logements sociaux. M. le Maire informe le conseil municipal qu'une réflexion sur ce point est en cours au niveau de la CCPLD et qu'une harmonisation à ce sujet semble souhaitable, la tendance étant à l'exonération de la PVR sur les logements sociaux. L'incidence de l'exonération sur les loyers n'est ni connue ni précisée à ce jour. Décision : exonération totale de la PVR sur les logements sociaux. Pour : 19.

Taxe Raccordement à l'Egout :

Afin de se mettre en conformité avec la réglementation sur la dénomination des taxes et participations, la Taxe de Raccordement à l'égout (TRE) initialement perçue pour droit de raccordement au réseau devient « Participation au Raccordement à l'Egout » (PRE). Il s'agit d'un droit d'entrée sur le réseau existant. Le branchement ini-

tialement perçu devient Taxe de Raccordement à l'Egout (TRE).

- Remplacement des intitulés suivants : La TRE devient PRE et le branchement devient TRE. Pour : 19.

- Passer la PRE (ex-TRE) de 1 143 € à 1 500 €. Pour : 19.

- Passer la TRE (ex-branchement) de 991 € à 1 200 €. Contre : 1 ; absences : 2 ; pour : 16. Les tarifs n'avaient pas été réévalués depuis de nombreuses années. Les nouveaux montants se rapprochent de la moyenne basse constatée dans les communes avoisinantes.

La PRE peut être demandée au titulaire du permis de construire ou au lotisseur (qui la répercutera sur son prix de vente). Le Conseil Municipal propose de facturer la PRE aux lotisseurs. Pour : 19.

Régularisations d'amortissements sur Services Eau & Assainissement :

Il y a lieu de régulariser les amortissements des subventions d'équipements sur 40 années, les concessions et brevets sur 5 ans et les amortissements du matériel spécifique d'installation (postes de relèvement) sur 15 ans. Pour : 19.

Droit de préemption urbain :

La commune renonce à user de son droit de préemption urbain sur les ventes suivantes :

- Parcelles de terrain à Keroullé par M. et Mme VIGOUROUX André,

- Habitation 3 rue de l'Elorn par les conjoints MOCAER,

- Habitation à la Garenne par M. CESSOU Henri.

Intégration des équipements communs lotissement « Les Coteaux de Keroullé » :

A la demande du lotisseur (Sté COFITERRAINS), le Conseil Municipal décide de classer dans le domaine communal les équipements communs (voirie, réseaux, bassin de rétention) du lotissement sous réserve de régler les problèmes remarqués au niveau du bassin d'orage et aux pieds des lampadaires. Pour : 19.

Compte-rendu de la commission Bâtiments :

Pierre TREHIN signale que des travaux importants seront à faire sur l'église durant le mandat. Une partie des travaux (linteau de la sacristie, fenêtres, mur côté Nord) pourrait être prise en charge par les Bâtiments de France mais à ce jour, l'enveloppe globale n'est pas connue.

Travaux effectués : changement du tissu du billard dans le local des jeunes, changement de porte et de siphon à Couleur Café, travaux sur l'armoire électrique de l'école ; le bardage de l'école est à revoir.

Visite du Quartier de Kerlois : Rues X. Grall, A. Le Braz, A. Duval -



le 8/11, le conseil, en visite, a pris note des remarques des riverains.

Réunion du SIMIF :

Le SIMIF est un syndicat regroupant 98 communes finistériennes de moins de 3 500 habitants utilisant le logiciel de mairie «MAIRISTEM». 2 ingénieurs interviennent pour la maintenance et la formation.

Enfouissement des réseaux rue Anatole Le Braz et partie rue Xavier Grall : le Conseil municipal propose de reconduire le projet. Pour : 19

Questions diverses

- Subvention CCAS : Le Conseil décide d'accorder une subvention de 2 300 € au CCAS. Pour : 19.

- Suite à un courriel du comité de défense de la Poste, le Conseil Mu-

USP

Le loto de l'USP, animé par Benoît Caroff, s'est déroulé dans une excellente ambiance et a réuni environ 300 personnes.

Voici la liste des principaux gagnants :

TREBAOL de Brest : un bon d'achat de 300 €
PENCREACH de Plougastel : un téléviseur 19 pouces
AUTRET de Tréflaouenan : un lave-vaisselle
SOREL de la Martyre : un bon d'achat de 150 €
RAMONE de Brest : un VTT homme 26 pouces
LE ROUX de Ploudiry : un baptême de l'air
FRIVEAL de Sizun : un baptême de l'air
TOULLEC de Landerneau : un GPS
ABGRALL de Loperhet : un réfrigérateur
VIGOUROUX de Pencran : un lecteur CD MP3
COLOIGNIER de Dirinon : un bon d'achat de 50 €

Goûter des jeunes :

Les licenciés de l'Ecole de Foot sont conviés à un goûter le samedi 10 janvier à 16 heures à la salle polyvalente.



GYM'CLUB

A l'aube de cette nouvelle année, le GYM'CLUB de PENCAN présente ses meilleurs voeux et souhaite à tous les Pencranais et Pencranaises une très bonne année 2009. Pour fêter NOEL, le GYM'CLUB a organisé une soirée le mercredi 17 décembre à la salle polyvalente. 50 adhérentes y ont participé. La Présidente, Anne-Louise MARC, a profité de ce moment pour souhaiter à ces "grandes sportives" ses bons voeux pour l'année 2009. Dans une ambiance sympathique, les convives ont ensuite profité du goûter pour discuter dans un contexte autre que celui du sport. La prochaine manifestation organisée par l'association est un thé dansant qui se déroulera le jeudi 12 février 2009 à la salle polyvalente à partir de 14 heures.



FOYER TY MENEZ

180 personnes (résidents, familles, salariés, bénévoles) sont venues assister au spectacle proposé par les résidents et les professionnels du FOYER TY-MENEZ à l'occasion de la fête de Noël le 22 décembre 2008. Nous remercions encore la mairie de Pencran de sa présence et de son soutien. Meilleurs voeux pour l'année 2009.

SENTIERS DE PENCAN

L'association « LES SENTIERS DE PENCAN » tiendra son Assemblée Générale le samedi 31 janvier 2009 à 11 heures dans la salle de réunion jouxtant la salle de sports.

Outre les adhérents actuels, y sont invités tous ceux acceptant d'aider de temps à autre à l'entretien des sentiers de randonnée de PENCAN. Ces travaux en équipes se déroulent dans une ambiance sympathique.

COMITE DES FETES

Le samedi 31 janvier 2009 à 20h30 à la salle des sports, nous organisons les jeux inter-quartiers, le Nord contre le Sud de la commune.

Aussi, nous faisons « APPEL AUX PENCANAIS » : hommes, femmes et enfants. Nous comptons sur vous.

Comme il y a 6 ans, nous demandons aux habitants de confectionner des gâteaux. C'est l'équipe qui aura le plus grand poids qui remportera des points supplémentaires. Une dégustation suivra, aux entractes.

Pour participer aux jeux, vous pouvez contacter :

Véronique ROLLAND ☎ 02 98 85 63 23,

Eric LE JEUNE ☎ 02 98 21 46 94

Annie TOULLEC ☎ 02 98 21 41 05.

Toute l'équipe du comité des fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année 2009 et espère vous retrouver le 31 janvier pour défendre soit le nord soit le sud. A très bientôt.

PENCAN ARTS ET LOISIRS

Le 12 décembre dernier, s'est tenue l'Assemblée Générale de l'association Pencran Arts et Loisirs.

Elle avait, cette année, une saveur un peu particulière, puisqu'à son issue, la présidente a annoncé la démission du bureau et donc, la cessation de toute activité. Ce n'était pas une surprise, car il y a plus d'un an, le bureau avait déjà fait part de son souhait de passer la main à une nouvelle équipe. Or, il n'y a pas eu la moindre proposition pour prendre la suite.

Donc, lors de cette réunion avec les adhérentes autour d'un pot de l'amitié final, on ressentait un peu de tristesse et de nostalgie.

Cependant, tous les objets réalisés (nos œuvres d'art !) grâce aux conseils de Lucienne MEAR, permettront à chacun (eh oui, il y a eu des garçons dans les ateliers !) et à chacune de ne pas oublier ces sept années passées ensemble.

Merci pour tout Lucienne, et bon vent vers d'autres aventures créatrices à nos artistes.

L'association profite de cette dernière information pour souhaiter à tous les Pencranais et à leurs familles et amis, une Très Heureuse année 2009.



VIE ASSOCIATIVE

FNACA

Le comité local de la FNACA a tenu son assemblée générale annuelle le samedi 29 novembre 2008. Après le mot d'accueil du président, le secrétaire Louis CORBE a retracé les principales activités du comité en 2008.

Cérémonies commémoratives :

Comme chaque année, le comité a participé aux différentes cérémonies organisées le 19 mars à la mémoire des soldats victimes des conflits d'Afrique du Nord ainsi qu'à la cérémonie du 11 novembre. Enfin, les anciens combattants se sont retrouvés très nombreux devant le mémorial de PLEYBEN afin de célébrer le 50^{ème} anniversaire de la FNACA, le 21 septembre dernier.

Activités festives :

- la promenade annuelle a conduit les participants le 14 juin sur les rives du Blavet pour une ballade fluviale commentée de 2 heures. Après le repas de midi, l'occasion leur a été donnée de mieux connaître la vie de nos ancêtres aux 16^{ème} et 17^{ème} siècles en visitant le village breton reconstitué de Poul-Fétan.

- le thé dansant annuel organisé le 12 octobre a rassemblé une centaine de danseurs.

Le trésorier, Jean KERLEO a souligné que l'annulation du concours de dominos et le succès financier mitigé du thé dansant, n'ont pas permis d'équilibrer les dépenses annuelles. Le président, Camille

BERTHO a clos l'assemblée générale sur une note positive en soulignant que, grâce à l'action de la FNACA, certaines de nos revendications étaient prises en compte par les pouvoirs publics :

- augmentation de 2 points à effet du 1^{er} juillet 2008, de la retraite du combattant

- prise en compte par l'Etat des dommages corporels subis par les soldats exposés aux radiations atomiques à l'occasion des essais nucléaires sur les sites du Sahara et du Pacifique.

- participation du préfet aux cérémonies du 12 mars à Pleyben.

Après le vin d'honneur, les anciens combattants et leurs conjoints ont partagé un excellent repas et se sont adonnés aux plaisirs de la danse. C'est avec plaisir qu'ils se retrouveront en 2009 pour de nouvelles réjouissances.



APE

Pour la deuxième année consécutive, l'association des parents d'élèves a organisé un marché de Noël. Le vendredi 12 décembre 2008, les enfants ont rencontré le Père Noël (avec ses belles lunettes noires) et se sont beaucoup amusés avec les ballons de baudruche, la grande nouveauté de cette année.

Les parents ont particulièrement apprécié le vin chaud et les chocolats qu'ils avaient commandés.

Ce marché, comme l'an dernier, fut une réussite et l'occasion de rencontrer de nombreux Pencranais.

N'oubliez pas le loto-jackpot que nous organisons le 25 janvier.

Très bonne année 2009 à tous.

DIVERS

ART FLORAL DE TREFLEVEZ

Dans une bonne ambiance, le 3^{ème} mardi de chaque mois, les adhérentes de l'Art Floral se retrouvent dans le cadre de la nouvelle salle municipale. Ensemble, par un cours commun et un suivi individualisé, nous apprenons à confectionner de belles compositions de saisons, qui égayeront nos maisons.



VENEZ NOUS REJOINDRE

Pour tous renseignements :

L'animatrice : Laurence DIVERRES
au 02 98 90 71 74 / 06 83 59 16 45

La présidente : Geneviève
KERDONCUFF 02 98 25 17 79

CRAM de Bretagne, service branche retraite : le numéro à composer de 8h à 17h est depuis le 13 février 2007 ☎ 08 21 10 35 35.

Exploitation agricole recherche jeunes (15 ans minimum) pour plantation échalotes pendant les vacances de février 2009. Contact : GAEC LE GOFF Clécunan 29460 IRVILLAC ☎ 02 98 25 93 58 ou 06 10 28 10 81 mail : gaeclgoff@aliceadsl.fr

TROC'SPORT : dépôt-vente d'articles de sports d'occasion. ACHE-TEZ, VENDEZ les 17 et 18 janvier salle Ty Kreisker Saint Urbain. Entrée gratuite. Dépôts le vendredi 16 ou nous venons les chercher à votre domicile. Renseignements sur www.saint-urbain.com ou ☎ 06 74 20 96 13. Tout sur le sport : muscu, ski, plongée, équitation, tennis, vélo, surf, planche, rollers, golf, foot, ping-pong, etc... (vêtements et matériel).

Le cancer colorectal est la deuxième cause de décès par cancer en FRANCE. C'est un cancer fréquent : 36 500 nouveaux cas par an, avec une augmentation de 65 % en 20 ans. C'est un cancer grave : 26 500 décès par an. Mais c'est aussi un cancer guérissable : le traitement à un stade précoce permet un taux de guérison important (plus de 80 %). Un simple test, réalisable chez soi, le test Hemocult, conduit, s'il est positif (soit dans moins de 3 % des cas) à entreprendre des examens qui permettent de découvrir éventuellement un cancer, ou mieux, le plus souvent de l'éviter. Ce test est proposé gratuitement et sans avance de fonds à toutes les personnes de 50 à 74 ans. Il est disponible chez les médecins traitants et les pharmaciens. Il est important de détecter tôt pour soigner mieux. Contacts : Association Dépistage Cancers du Finistère (ADEC 29) ☎ 02 98 33 85 10 - Comité féminin/ ligue contre le cancer ☎ 02 98 47 40 63

Connaissez-vous les réponses au Quizz des familles ?

Bilan et précisions sur les questions subsidiaires.

Pour une première, nous avons reçu 20 réponses. Et, sur les 20 questionnaires, 6 ont obtenu la note maximale de 20/20. Bravo. Félicitations aux gagnants. Il a donc fallu recourir aux questions subsidiaires pour les départager. Voici comment nous avons opéré : Il fallait s'approcher le plus près possible du nombre de questionnaires rendus et du nombre de bonnes réponses (soit 20 et 6). On compte l'écart entre les réponses et le bon chiffre pour chacune des deux questions, on additionne et le tour est joué. Celui des 6 qui obtient le chiffre le moins élevé a gagné. Vous avez compris ? Non ! Alors, procédons par l'exemple ! Si vous avez répondu : questionnaires rendus : 40, bonnes réponses : 5. Comme il y a eu 20 questionnaires rendus ($40 - 20 = 20$) et 6 bonnes réponses ($6 - 5 = 1$), vous obtenez 21 ($20+1$).

Les bonnes réponses concernant Pencran

1 - Pencran est plutôt une petite commune (**893 hectares**, 4,7 km du nord au sud et 3,5 km Est-Ouest) soit nettement moins que la moyenne française qui est de 1 500 ha.

2 - La première mention écrite connue de son nom date de 1363 (donc au **XIV^e siècle**) lorsqu'on signale la « Capellae Beatae Mariae de Pentran » (chapelle sainte Marie de Pencran).

3 - Au XIV^e siècle, Olivier Saladin est né au manoir de Kermadec et fut recteur de l'université de Paris en 1318, puis évêque de Nantes en 1339, en poste lors de la guerre de succession de Bretagne.

4 - La commune dispose de nombreuses voisines : Landerneau, Dirinon, La Martyre, La Roche-Maurice, Plouédern et... Saint-Urbain. Si, si. Oh, pas de beaucoup, je vous l'accorde, mais, ce n'est pas la taille de la frontière qui compte. Une quarantaine de mètres au Sud-est, sur la route qui conduit au centre de loisirs de Lann-Rohou. Et dire qu'il a fallu téléphoner au cadastre à Brest pour vérifier... **La commune qui n'a aucune frontière avec la nôtre** est évidemment **Ploudiry**.

5 - Pencran est en avance sur les autres communes de la région en ce qui concerne l'électrification. L'électrification totale date des années 1950. Aboutissement d'un processus de longue durée. Le bourg et Loguellou sont électrifiés en 1944, les 2 écoles et le quartier de la Garenne en 1946, l'église en 1947, année où le transformateur en bois est remplacé par une cabine en dur. Le reste de la commune : 1955.

6 - La population de Pencran est restée remarquablement stable pendant 150 ans. En 1801, 500 habitants environ, le même chiffre en 1921. Presque 680 en 1941 mais seulement un peu plus de 400 en 1946. Ensuite l'augmentation est de plus en plus rapide : environ 550 en 1968, 750 en 1975, 1050 en 1982, 1300 en 1994. **Elle est, de nos jours d'environ 1900 habitants (1913).**

7 - Pencran a d'abord été une commune agricole. Des activités industrielles voient le jour dans la deuxième partie du XX^e siècle. En 1955, l'atelier de construction de véhicules agricoles Rolland s'installe au bourg. En 1967, l'association des familles Rolland et Jaffrédou fonde la SARL JAFFREDOU qui construit maintenant des pièces pour attelages et une activité d'oxycoupage dans la ZA de Loguellou. La SOFI-MAT est créée en 1980 pour le négoce du matériel agricole. La Société Brestoïse des Garages de Bretagne (Peugeot - 1978) est aussi sur le sol de la commune (Voas Glaz). En revanche, **ROLLAND a quitté le territoire communal** pour s'installer à Tréflévenez en 2005.

8 - Vous avez remarqué que les noms des rues de notre commune sont très connotés champêtres (forêt, fleurs et fruits). la rue des Châtaigniers se situe bien sûr **aux Hameaux de la Colline**.

9 - Jean CRENN est notre maire depuis bientôt un an. Mais, comme les plus anciens s'en souviennent, évidemment, il **fut** aussi l'**adjoint** de Marie-Françoise LE GUEN **à 2 reprises** (1989-1995 et 1995-2001).

10 - Il a lancé l'heureuse initiative des visites de quartiers pour aller voir au plus près les problèmes concrets des Pencranais. Il y eut Kéroullé, Voas Glaz, les Hameaux de la Colline, le Clos du Penhoat, Kerloës, Kermaria, **mais pas encore Kernevez**. Toutefois, que les habitants de ce quartier se rassurent, leur tour viendra.

Les bonnes réponses concernant la Bretagne

11 - Le 16 mars 1978, l'Amoco Cadiz s'échoue devant Portsall. Symbole de la mondialisation : affrété par la SHELL (compagnie néerlandaise), transportant 223 000 tonnes de pétrole léger (ou brut) et 4 000 tonnes de fuel lourd provenant d'Arabie Saoudite et d'Iran, le navire appartient à une compagnie de Chicago (la Philipps), dont le siège est situé aux Bermudes. Il est immatriculé à Monrovia au Libéria. Le commandant et les 44 membres de l'équipage sont italiens.

12 - La loi Deixonne permettant l'enseignement du breton est votée en 1950. Et comme certains nous l'ont, à juste titre précisé, elle sera promulguée en 1951 (le 11 janvier, précisément). Mais le processus législatif est long et il se passe souvent plusieurs semaines, ou plusieurs mois entre le vote d'une loi (par les députés) et sa promulgation (par le président de la république).

13 - En 1950, 40 % des fermes ne sont pas encore électrifiées, 90 % n'ont pas encore de tracteur. Des personnalités vont œuvrer pour moderniser la région dont René PLEVEN et **François TANGUY-PRIGENT** (1909-1970) qui fut **ministre de l'agriculture**.

14 - La libération de la Bretagne ne commence qu'après la percée du front d'Avranches intervenue le 31 juillet 1944. Le 4 août, les Alliés sont à Dinan et à Rennes, le 6 à Saint-Brieuc et le 9 devant « la poche de Brest » Le siège de cette ville durera jusqu'au 18 septembre.

15 - Entre 1919 et 1939, la vie politique bretonne est marquée par des affrontements entre la droite et la gauche. Ce sont surtout les villes qui votent à gauche. Douarnenez porte à sa tête dès 1921 un maire communiste, Sébastien VELLY, premier maire communiste de France.

16 - Le Finistère est divisé en de nombreux pays : l'Aven (Fouesnant), le Glazig (Quimper), le Poher (Carhaix) mais **non pas le Porhoët**,

17 - Les îles bretonnes : Belle Ile (86 km²), Ouessant (16 km²), Groix (15 km²), l'île d'Arz et l'île aux Moines (dans le golfe du Morbihan à 3 km²), **l'île de Bréhat (3,09 km²)**, l'île de Batz (3,05 km²), l'île d'Houat (3,00 km²), l'île de Molène (0,75 km²).

18 - Les rivières bretonnes : La Vilaine : 230 km, le Blavet : 151 km, l'Oust : 146 km. Puis, **l'Aulne : 139 km**. L'Odet (64 km), l'Elorn (57 km) ne sont qu'après la 20^e position, sans parler de la Penfeld qui ne fait pas 50 km.

19 - Rennes est la plus grande ville bretonne avec environ 200 000 habitants. Pour le Finistère, Brest (environ 150 000), Quimper (environ 65 000), **Concarneau (20 000)**, Douarnenez et Morlaix (15 000) et Landerneau (14 000).

20 - Les sommets bretons : Du haut de ses 385 m, le Roch Ruz en est le plus haut, mais il n'est pas en Finistère. **le Roch Trevezel (384 m)**, le Roch Trédudon (383 m), le Mont Saint Michel de Brasparts (380 m), le Menez Hom (330m).

Et les vainqueurs sont...

1. Jean-Louis CORBE, Loguellou

2. Vincent BOSSARD, Kernevez

3. Pierre LE GUEN, Keranna

4. Robert CORBE, Keranna

5. Louise CREAC'H, Kernevez

6. Tanguy CORBE, Rue Théodore Botrel

Les trois premiers ont reçu chacun un lot de livres lors de la cérémonie des vœux du maire, le samedi 3 janvier.